

INFORMATIONS PAROISSIALES DIMANCHE ETE 2022



DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

« Je n'ai de repos qu'en Dieu seul » (psaume 61)

Chers paroissiens,

Voici venir les beaux jours de l'été ! C'est un temps bien nécessaire pour se reposer, reprendre des forces, se ressourcer dans tous les lieux saints que nous offre la France. Certains ont la chance de s'offrir des vacances, d'autres sont tenus à rester pour assumer le labeur quotidien. L'abbé Grodziski et moi-même, nous vous assurons de notre prière fidèle à l'autel pendant ces deux mois de juillet et août. Nous nous retrouverons joyeusement et ragaillardis dès les premiers jours de septembre.

L'objectif d'un chrétien pendant l'été n'est pas de délaisser son âme, mais au contraire d'en prendre soin, alors que le rythme de l'année et du travail parisien ne le permet pas toujours.

Pour vos prêtres, l'été, c'est aussi le temps des camps, des mariages, de la retraite annuelle, de la visite familiale. Ils ont aussi besoin de se reposer, de reprendre quelques forces, afin de mieux s'offrir à vous dès le retour de septembre.

C'est pour cette raison que, dès le lundi 4 juillet, nous allégerons le rythme

paroissial. Nous garderons trois Messes dominicales, une Messe chaque soir de semaine (et le samedi à 9h30), et une Messe de 12h30 le mardi. Nous garderons le temps des adorations, des confessions et de présence sacerdotale dans l'église entre 18h et 19h. Nous vous assurons donc la présence d'un prêtre au moins, tout au long de l'été. N'hésitez pas à le solliciter en cas de besoin.

Les bénévoles de l'équipe *Stella Maris*, qui s'occupent généreusement et humblement de l'accueil dans l'église, seront là, toujours vigilants, toujours bienveillants, pour garder l'église, en équipe un peu réduite. Notre secrétaire prendra quelques vacances au mois d'août.

Que tout soit fait pour la plus grande Gloire de Dieu. Donc, bon été à tous ! Que Dieu vous bénisse.

Abbé Julien Durodié + curé
Abbé Gabriel Grodziski, + vicaire

CARNET PAROISSIAL

Dimanche 3 juillet : baptêmes des jumelles Padilla
Mardi 5 juillet : baptême de Castille du Colombier
Samedi 9 juillet : baptême de Léon Le Bourgeois
Samedi 23 juillet : mariage de José Sanz et Marie-Victoire Pouchoy
Samedi 6 août : baptême de Clément Huet
Samedi 27 août : baptême de César Musy
Samedi 27 août : mariage de Rémi MEURIN et Odile MAISONNEUVE

VIE PAROISSIALE

Les Journées d'Amitié deviennent "Fête Patronale" !

Retenez dès à présent la date : **samedi 19 et dimanche 20 novembre 2022 !** Cette date est encore lointaine mais il n'est pas trop tôt pour y penser et nous aider ! Comment ?

-En confectionnant ou en achetant, là où vous passerez cet été, des **produits du terroir** (foie gras, terrines, confiseries, pâtés, alcools, gâteaux, condiments, spécialités,...)

-En rapportant de votre lieu de vacances ou de chez les bouquinistes des **livres d'occasion**.

Soyez d'avance remerciés pour votre générosité et votre aide à rendre les stands de cette fête tant attendue, encore plus attractifs !

Sortie paroissiale à Notre-Dame de Longpont

Le samedi 15 octobre, la paroisse partira en pèlerinage vers Notre-Dame de Longpont. Réservez dès à présent votre journée, elle sera mémorable. Les détails vous seront donnés à la reprise de septembre.

Denier du culte et entretien de l'orgue

Notre paroisse ne peut vivre matériellement et ne se projeter que grâce à votre participation au denier.

Comment donner ? - par la borne installée au fond de l'église. - par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Eugène ADP » ou bien en ligne sur www.jedonneaudenier.org/paris en sélectionnant « Paroisse Saint-Eugène Sainte-Cécile ».

Pour soutenir la rénovation de notre orgue, le diocèse a mis en place une rubrique intitulée « orgue » pour vous permettre de participer à ce projet exceptionnel. Vous pouvez faire un don à cette intention spécifique. Le diocèse ne retiendra que 0,8% sur cette contribution. Comme pour le denier, un reçu fiscal vous sera envoyé à chaque don. La déduction fiscale de 75% s'appliquera également sur cette contribution jusqu'en décembre 2022.

Récollecion Marie co-rédemptrice

La confrérie Marie-Corédemptrice organisera le **samedi 10 septembre** une journée de récollecion mariale prêchée par le Révérend Père Serafino-Maria Lanzetta, Franciscain marial, sur le thème de la Corédemption. Le Père Lanzetta, auteur de nombreux livres sur la Vierge Marie et saint Colomban dans le diocèse de Portsmouth en Angleterre.

Cette conférence a lieu dans le cadre de la neuvaine préparatoire du 6 au 14 septembre en vue de la fête patronale de la Confrérie, le 15 septembre, fête de Notre Dame des Sept Douleurs.

Les personnes qui désireraient faire leur Consécration mariale le jour de la récollecion peuvent contacter la Confrérie pour commencer le 6 août la préparation de 33 jours selon la méthode de Saint Louis-Marie Grignon de Montfort. Contact : k.darantiere@gmail.com ; gabriel.grodziski@laposte.net

HORAIRES D'ETE

Du 4 juillet au vendredi 2 septembre

MESSES DU DIMANCHE

9h30	Messe ordinaire (missel Paul VI)
11h	Messe latine (missel Jean XXIII)
16h45	Chapelet
17h45	Vêpres grégoriennes
19h	Messe latine (lue)

MESSES DE SEMAINE

12h30	Messe ordinaire (uniquement le mardi)
19h	Messe latine du lundi au vendredi

SAMEDI

9h30	Messe latine (le 6 août, premier samedi du mois : Messe basse à 7h30)
------	---

CONFESSIONS

18h à 19h du lundi au vendredi

Possibilité de demander à rencontrer un prêtre au secrétariat ou à l'accueil dans l'église

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé

Mardi : 9h30-12h30

Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Fermeture du secrétariat du 25 juillet au 15 août

PERMANENCE D'ACCUEIL

De 9h30 à 12h00 et de 14h à 18h du lundi au vendredi

De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

ADORATION EUCHARISTIQUE

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)

Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)

Nuit d'adoration du vendredi 5 août au samedi 6 août, (messe basse à 7h30)

Toutes les dévotions habituelles du 1^{er} vendredi au 1^{er} samedi du mois sont maintenues les 5 et 6 août.

Nuit d'adoration du vendredi 2 septembre au samedi 3 septembre (messe basse à 7h30)

SOLENNITE DE L'ASSOMPTION (15 août)

9h30	Messe ordinaire
11h	Messe latine
16h	Chapelet à 16h
17h	Vêpres, suivies de la procession mariale et du salut du Saint Sacrement
19h	Messe latine

